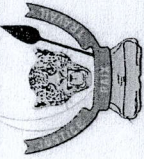


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 062/2023

A L'AGETIP-EW

Après avoir reçu le Contrat n° CFEF/PDL-145T-C1.1/PM/2023/001, conclu avec la CFEF, pour un montant total hors taxe de dollars américains six cent dix mille cent soixante-neuf, quatre-vingt centimes (USD 610 169,80) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains quatre mille deux cent septante un, dix-neuf centimes (USD 4 271,19).

Fait à Kinshasa, le 05/05/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i

